

Aménager une aire de stationnement

N°4

Fiches conseils sur les aménagements et la qualité paysagère

Anticiper la création de ces nouveaux espaces

Indispensable au dynamisme des commerces, nécessairement liée à l'habitat et aux équipements publics, souhaitable pour encourager les déplacements doux (piétons, cycles), la place dédiée au stationnement est une composante prépondérante de l'espace public.

Sa demande toujours croissante nécessite de plus en plus la création de nouveaux espaces de parking spécifiquement dédiés dont l'aménagement n'est pas sans conséquence sur l'identité et l'environnement.



Dans un site sensible (entrée de village, fond de vallon naturel et prairial, abord de l'église, de la mairie et de l'école) cette nouvelle aire de stationnement préserve la perméabilité des sols (grave et mélange terre pierre) et s'intègre dans son environnement grâce aux plantations (Chaussy).

En dehors des quelques pôles urbains, l'échelle modeste de nos bourgs doit permettre d'éviter la prolifération de grands parkings bitumés au profit d'espaces plus raisonnés privilégiant la polyvalence des usages, les revêtements de qualité et une meilleure intégration.

■ Identifier les besoins

Les lieux de stationnement répondent à des besoins très divers : stationnement résidentiel, dépose minute (école, boulangerie,...), stationnement fréquent (mairie, médecin,...) stationnement occasionnel voire exceptionnel (manifestation annuelle...). Une analyse des pratiques au cas par cas, en intégrant également la place des vélos, doit aboutir à définir **une offre de stationnement proportionnée sans la surestimer, ou la sous-estimer** au risque de déplacement des pratiques.



Une aire de quelques places de stationnement dédiée aux riverains et aux utilisateurs d'un parc (Hameau de la Chartre, Brueil-en-Vexin).

■ La question de l'emplacement

L'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement est une réflexion à conduire en premier lieu à l'échelle des besoins de la commune et pas simplement en fonction d'opportunités foncières.

Si la volonté est de désengorger le centre bourg tout en maintenant le dynamisme des commerces, le confort d'usage des matériaux utilisés, le temps de parcours limité et la lisibilité du cheminement pour y accéder doivent être prioritairement pris en compte.

Si l'objectif est d'offrir un espace ré pondant à des besoins moins fréquents (abords du stade, du cimetière, départ de sentiers...), l'aire située en général en périphérie, peut être traitée de façon plus informelle (grave, stabilisé, enherbé), intégrée au paysage et nécessitant un entretien limité.

■ Les matériaux

Le choix des revêtements de sol peut permettre de valoriser l'espace public en limitant l'aspect routier, produit par l'utilisation systématique d'enrobé noir et de peinture blanche. Des matériaux plus clairs et plus qualitatifs, tels que les enrobés grenailés, les pavages, bétons érodés... , seront préférés. Dans un souci de gestion des eaux pluviales, le revêtement pourra être également plus perméable (pavage joint gazon, dalles alvéolées engazonnées ou avec gravier...).

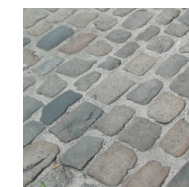
Il est possible enfin, pour des espaces peu utilisés, en milieu naturel par exemple, de se contenter de solutions plus légères comme une simple grave calcaire, un sable stabilisé renforcé ou un mélange terre pierre...



Béton érodé



Enrobé grenailé



Pavés pierre naturelle



Pavés joints engazonnés



Dalles alvéolées plantées



Stabilisateur de gravier



Aire de stationnement pavée en centre bourg (Cormeilles-en-Vexin).



Emplacements en dalles alvéolées engazonnées (Maudétour-en-Vexin).



Parking en mélange terre-pierre (Genainville).

■ L'intégration paysagère

Les végétaux permettent, à la fois, d'apporter ombrage, couleur, texture et caractère à un aménagement.

Ils sont aussi utiles pour favoriser la biodiversité dans des lieux souvent stériles et les surfaces plantées permettent l'infiltration des eaux pluviales. Toutes les strates de végétation (arbres, haies taillées ou libres, noues plantées...) peuvent être envisagées.



Noue plantée en fond de parking pour recueillir les eaux de ruissellement (Omerville).

Attention :

- un soin particulier (revêtement de sol et dimensions adaptées) doit être porté aux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- les zones de stationnement sont des zones de manœuvre qui nécessite une bonne visibilité. Il convient de bien choisir les végétaux avec une taille adulte en adéquation avec l'aménagement et les conditions de sécurité.



Une aire de stationnement à proximité des commerces (Seraincourt).



Un parking en simple stabilisé à la sortie de village aux abords du city stade (Moussy).

Quelques exemples à découvrir



Une aire de stationnement intégrée dans son environnement (Maudétour-en-Vexin).



Une haie de charmille pour dissimuler le parking depuis la rue (Chaussy).



Un parking dédié aux riverains traité à la façon d'une placette de village (Evecquemont).



Stationnements perméables ombragés sous un alignement d'érables (Chaussy).



Aire de stationnement en stabilisé aux abords du site archéologique (Genainville).



Un parking pour l'école et les commerces du centre (Vétheuil).

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. **01 34 48 66 10** - Fax : **01 34 48 66 11**
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr